

22 mar 2013 -18:12

Appartient à Conseil des ministres du 22 mars 2013

## Contrat de maintenance pour l'application MaCH du SPF Justice

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la prolongation du contrat de maintenance de l'application MaCH pour 2013.

MaCH est l'une des plus importantes applications ICT de l'ordre judiciaire, qui existe déjà depuis plus de 15 ans. Cette application couvre l'automatisation des parquets de police, des tribunaux de police et des justices de paix. Elle est développée par le consortium Axylis qui en assure en outre actuellement la maintenance.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de  
la Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11  
<http://www.justice.belgium.be>